



Termes de référence pour la "Conduite d'un processus d'identification des barrières d'accès à l'école des enfants en situation de handicap et à l'élaboration d'un plan d'action pour leurs accès et intégration au niveau éducatif" à Mberra et Bassikounou

Composante	Consultance
Action	Dans le cadre du Projet d'appui à l'accès à un apprentissage inclusif et favorisant l'équité à Mberra et Bassikounou financé par l'UNICEF, Save the Children compte s'appuyer sur les services d'un consultant pour la réalisation d'une étude sur l'identification des barrières d'accès à l'école des enfants en situation de handicap et la production d'un plan d'action pour leurs accès et intégration au niveau éducatif à Mberra et Bassikounou. Les présents termes de référence décrivent le contexte et la justification de Cette activité, ses buts et objectifs, les principales activités et tâches, les produits et résultats attendus, la méthodologie ainsi que l'organisation et le calendrier de réalisation de cette étude et la soumission du dossier d'offre technique et financier.
1. Contexte de la mission	Save the Children est une Organisation Non-Gouvernementale (ONG) Leader dans le domaine de la protection et défense des droits de l'enfant. Nous travaillons avec nos partenaires, pour insuffler des avancées dans la façon dont le monde traite les enfants et parvenir à un changement immédiat et durable dans leur vie. Le travail de Save the Children est basé sur la reconnaissance des droits de l'enfants, la Convention des Nations Unis sur les Droits de l'Enfant. En partenariat avec les enfants, leurs familles, les organisations de la société civile et les gouvernements, Save the Children s'assure que leur voix soit entendue dans les problèmes qui les affectent, tout en promouvant une meilleure compréhension de leurs droits. Save the Children présente en Mauritanie depuis 2006, met en œuvre les projets dans les domaines de protection, d'éducation et d'assistances aux populations vulnérables. Le conflit qui a éclaté dans le nord du Mali en janvier 2012 a conduit à un exode de larges nombres des ressortissants maliens vers la Mauritanie. Le
	camp de Mberra a accueilli aujourd'hui plus de 60000* personnes réfugiées qui bénéficient de la protection et autres assistances. Plus de la moitié de cette population sont des personnes âgées de moins de 18 ans**. Les enfants réfugiés (0-17 ans) représentent 60 % de la population réfugiée du camp. Save the Children intervient au camp de Mberra depuis le mois de septembre 2019 en qualité de partenaire opérationnel avec les partenaires de la protection, l'éducation et assistance aux réfugiés maliens du Camp de Mberra et les populations hôtes de Bassikounou. C'est dans ce contexte que Save the Children va conduire une étude d'Identification des enfants en situation de handicap du camp de Mberra afin de recueillir des données





précises pour mieux répondre à leurs problèmes d'accès et d'intégration au
niveau éducatif à travers ce « Projet d'appui à l'accès à un apprentissage
inclusif et favorisant l'équité à Mberra et Bassikounou ». Dans sa
composante produit 3 « Un plan d'action est élaboré pour l'intégration des
enfants en situation de handicap dans le système éducatif du camp » pour
cette action, une collecte de données est nécessaire pour identifier les
enfants filles et garçons en situation de handicap, de connaître leurs besoins
en scolarisation et les limites auxquelles ils font face au sein du camp pour
proposer un plan d'action de leurs accès et intégration au niveau éducatif.

2. Objectifs

2.1 Objectif Global de la mission

L'objectif global de cette consultance est d'identifier les barrières d'accès à l'école des enfants (filles et garçons) en situation de handicap, de connaître les limites auxquelles ils/elles font face et leurs besoins en scolarisation afin de proposer un plan d'action pout leur accès et intégration au niveau éducatif à Mberra et Bassikounou.

2.2 Objectifs Spécifiques de la mission

Objectif spécifique 1: Faire un mapping des enfants en situation de handicap selon leur âge, sexe, groupe ethnique et type d'handicap à Mberra et Bassikounou.

Objectif spécifique 2 : Evaluer les besoins en scolarisation des enfants en situation de handicap et les limites auxquelles ils/elles font face (causes profondes de leur non scolarisation et la proposition des solutions).

Objectif spécifique 3: Evaluer la qualité des services éducatif (latrine adaptée, accès, ...) pour leur inclusion afin de répondre aux besoins des enfants en situation de handicap.

Objectif spécifique 4 : Elaborer un plan d'action pour leur accès et intégration dans le système éducatif selon le type de handicap.

4. Résultats et livrables attendus

4.1: Résultats attendus

Résultat 1: un plan de travail qui comportera :

- ✓ Raison d'être et contexte.
- ✓ Population cible et critères de sélection de cette dernière.
- ✓ Objectifs, méthodologie, activités et plan d'action.
- ✓ Système de mesure de l'impact : suivi et indicateurs.

Résultat 2 : Les enfants en situation de handicap (filles et des garçons) du camp de Mbera sont identifiés et recensés (selon leur âge, groupe ethnique et situation scolaire) dans le camp et leur type d'handicap est connu et disponible dans une base de données.

Résultat 3: Les besoins en scolarisation et les limites auxquelles ils/elles font face au sein du camp sont évalués et les causes profondes de leurs non scolarisation sont connues et les solutions de leurs scolarisations sont proposées.

Résultat4 : Un plan d'action pour leur accès et intégration au niveau éducatif selon le type d'handicap est élaboré.

4.2 : Les principaux livrables attendus du consultant

Il est attendu du Consultant :

 Un rapport provisoire (minimum 20 pages): Le consultant doit soumettre à Save the Children un rapport provisoire d'identification présentant une analyse des profils des enfants selon le type d'





	 handicap ainsi qu' une analyse concernant les barrières existantes pour garantir le droit à une éducation de qualité des enfants en situation de handicap ainsi qu'un plan d'action qui reprend des propositions de solutions pour promouvoir et faciliter leur scolarisation. Base de données des enfants identifiés sous forme de liste codifiée (noms cachés) La version finale du rapport provisoire en français (minimum de 20 pages hors annexes) avec un résumé exécutif. Son contenu doit correspondre aux prescriptions des termes de références de la mission et comportant les corrections et les suggestions formulées par SC et ses partenaires sur le rapport provisoire. Il devra être accompagné d'une présentation en PowerPoint des résultats clés de l'étude; Un plan d'action détaillé avec des propositions d'activités d'accès et d'intégration des enfants en situation d'handicap à l'école.
5. Méthodologie	Le consultant est appelé à proposer une méthodologie pertinente qui puisse garantir une bonne collecte de données fiables et de qualité, une analyse approfondie et clairvoyante pour permettre de produire un rapport de qualité. Toutefois, le consultant s'appuiera sur l'équipe qualité de Save the Children et de son personnel sur le terrain pour le recrutement et formation des enquêteurs, le paramétrage du questionnaire de la collecte des données. Il est attendu que la méthodologie intègre une approche participative et sensible au genre. L'étude sera réalisée par le biais de : L'exploitation des données secondaires constituées principalement de la documentation du projet, Rencontres avec les responsables de projets au niveau BSK de SC-E mais également avec les personnes ressources dans la zone cible ; Interviews semi-structurées, de focus groupe avec les enfants filles et garçons, les familles, personnes ressources et d'autres organisations sur le terrain ; Observation directe. La méthodologie proposée par le consultant devra inclure tous les outils précités mais également un Chronogramme clair d'exécution. Tous les outils devront être partagés et validés avant leur utilisation effective ; ils devront intégrer l'approche de droits de l'enfant et d'égalité de genre pendant toutes les phases de l'étude et respecter le principe de participation des enfants qui doit être un élément clé de l'approche méthodologique à utiliser.
5.1 Processus de validation du rapport d'étude	Chaque étape doit être validée par Save the Children avant d'être finalisée : 1. Soumission d'un protocole d'étude et d'outils de collecte : précisant la méthodologie utilisée et incluant un aperçu spécifique de l'étude. 2. Rapport provisoire : ce rapport servira de base pour les premières discussions sur le rapport final et permettra à l'équipe de Save the Children de s'assurer que les recommandations issues de la première phase seront bien prises en compte





	Rapport final : intégrant l'ensemble des documents précités (un résumé exécutif, un rapport narratif, un tableau récapitulatif, ainsi que les annexes
	et une présentation PowerPoint des résultats.
6. Profil du /de la consultant.e	Cette mission devra être effectuée par un(e) consultant(e) connaissant la zone d'intervention et ayant une expérience dans le domaine de la protection de l'enfance. Il devra également disposer d'une expertise
	confirmée dans le suivi et l'évaluation de projets de développement ainsi qu'une bonne compréhension de la notion de vulnérabilité en lien avec le handicap.
	 Le(a) consultant(e) devra justifier des qualifications ci-après : Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences sociales ou sciences de l'éducation (bac +5 minimum); Avoir une expérience pertinente d'au moins 5 années en matière de recherche, étude et évaluation de projet de développement; Avoir une bonne compréhension de la notion d'inclusion, de vulnérabilité en lien avec le handicap; Avoir une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de
	 Avoir une excellente capacité u analyse, de synthèse et de rédaction de rapport; Avoir une connaissance pratique des domaines transversaux de l'éducation et développement de capacités des enfants en situation de Handicap et l'approche genre ainsi que de l'approche
	des droits de l'enfant ; - Maitriser parfaitement le français parlé et écrit.
	Avoir une expérience similaire avec d'autres organisations internationales (avec un focus sur des projets de protection et éducation de l'enfant).
7. Considérations éthiques	Le /la consultant. (e) doit respecter les droits des personnes interviewées en leur garantissant confidentialité et sécurité (politique de protection et de sauvegarde de SC). Le (la) consultant. (e) devra signer la politique de sauvegarde de l'enfant de SC à laquelle il ou elle devra se conformer. Des autorisations parentales devront être signées avec tous les parents des enfants qui vont participer à la collecte (entretien, focus groupe, prise de photos). Par ailleurs le consultant. (e) devra soumettre aux parents des enfants des fiches de consentement qui devront être signées afin de marquer leur
	accord à participer aux vidéos, interview ou prise de photos. Au début de chaque entretien ou focus groups, le consultant devra partager toutes les informations liées à cette étude pour permettre aux différents participants de donner leur consentement libre et éclairé. Le produit final de cette consultance est la propriété de SC qui décide de son usage. Les droits d'auteur reviennent à SC. Les deux parties (SC et le/la consultant. e) conviennent d'observer la confidentialité sur toute information liée à l'étude. Les normes de participation de SC (Inclusif, Sûr, Volontaire) devront être respectées par le consultant à toutes les étapes de la consultation qui impliqueront des enfants.
8. Durée et lieu de la mission d'étude	La consultation doit être réalisée sur une durée maximale de 30 jours à compter de la date de signature du contrat. Dans son offre technique, le consultant proposera un calendrier d'exécution qui prendra en compte toutes les activités et tâches à réaliser.
	Zones concernées par l'étude en Mauritanie : Mberra et Bassikounou





	Save the Children apportera un appui pour :
	 L'obtention des autorisations officielles auprès des autorités concernées,
	-La mobilisation des communautés et tout autre acteur pertinent
	dans le cadre de la présente étude pour leur pleine participation
	au processus,
9 .Mode de	Le contrat de prestation de service sera conclu avec Save the Children
Contractualisation	Espagne. Le montant total de la consultation sera versé de la façon
	suivante :
	- 50% à la signature du contrat pour faciliter les préparatifs de l'étude
	ainsi que le déploiement de l'équipe sur terrain ;
	- 30% après la soumission du draft rapport de l'étude ;
	- 20 % après la soumission du rapport final validé par les 2 parties.
	N.B. La dernière tranche de paiement sera effectuée après que la qualité du
	rapport final est vérifiée, examinée et approuvée par Save the Children. Cela
	signifie que le consultant doit s'engager contractuellement à réviser et à
	garantir la qualité du rapport après le délai de consultation convenu, sans
	frais supplémentaire.
10. Soumission du dossier	Le dossier de candidature doit être composé :
	D'une lettre de motivation,
	 D'un/des curriculum(s) vitae
	De l'offre technique
	Et de l'offre financière
	La date limite de dépôt est le 23 mai 2022 à minuit , par e-mail sous l'objet
	«Consultant (e) pour l'étude d'Identification des enfants en situation
	d'handicap et élaboration d'un plan d'action de leur insertion à l'école à
	Bassikounou financé par UNICEF» à l'adresse e-mail suivante :
	recrutement.mr@savethechildren.org
	Pour toute question ou remarque concernant cet appel d'offre, merci de
	nous contacter par email à la même adresse.
	·
11. Budget et	L'offre financière proposée par le consultant devra prendre en compte
rémunération	toutes les dépenses afférentes à la réalisation de l'étude (honoraires et
	coûts opérationnels nécessaires pour la réalisation de l'étude)
12.Critères 1	. Document administratif : 10%
	2. Offre technique : Pertinence de la méthodologie, adaptabilité des
dossier	méthodes de collecte et outils 40%
	3. Offre financière : 20%
	I. Pertinence de la qualification et de l'expérience professionnelle des
	Experts: connaissances et une expérience de recherche / analyse dans le
	domaine des sciences sociales, de la protection de l'enfant et du genre,
	diplôme : 25% ;

5. Langue française: 5%